

Sauver la biodiversité cultivée ?

Par Frédéric PRAT

Publié le 01/09/2016

Sauvage ou cultivée, la biodiversité est en danger partout dans le monde.

Autrefois, les paysans adaptaient leurs variétés à leur terroir, grâce à la sélection et l'échange des semences et des savoir-faire.

Avec l'émergence des entreprises semencières et des lois qui les protègent, puis leur concentration [1], la biodiversité cultivée recule : certes, pour certaines espèces, on peut noter une augmentation du nombre de variétés dans le catalogue officiel des semences autorisées à la vente [2]. Mais la diversité génétique, c'est-à-dire le degré de variétés des gènes au sein d'une même espèce, est en régression. Or c'est elle qui permet une adaptation aux terroirs, mais aussi aux changements climatiques [3].

Alors, comment enrayer l'érosion de cette biodiversité, notamment cultivée ? Et sur quels textes de lois, internationaux ou nationaux, peut-on s'appuyer [4] ? En France, le parlement a enfin voté, fin juillet et après plus de deux ans de discussions, la loi sur la protection de la biodiversité, avec un bilan mitigé [5].

Si l'on ne veut pas perdre la richesse génétique de la Planète, notre conception du monde doit changer : l'humain est un des éléments de la Nature, et non son maître. Les décideurs politiques et acteurs économiques, sous la pression des citoyens, doivent en prendre conscience.

[1] voir , [« La biodiversité menacée par les droits de propriété »](#), *Inf'OGM*, 6 septembre 2016

[2] voir , [« Comment enrayer l'érosion de la biodiversité cultivée ? »](#), *Inf'OGM*, 21 octobre 2016

[3] voir [Frédéric PRAT](#), [« Pourquoi sauver la biodiversité ? »](#), *Inf'OGM*, 21 octobre 2016

[4] voir [Pauline VERRIERE](#), [« Biodiversité et droit : des avancées à approfondir »](#), *Inf'OGM*, 6 septembre 2016

[5] voir [Frédéric PRAT](#), [« France : un demi-succès pour la loi biodiversité »](#), *Inf'OGM*, 6 septembre 2016